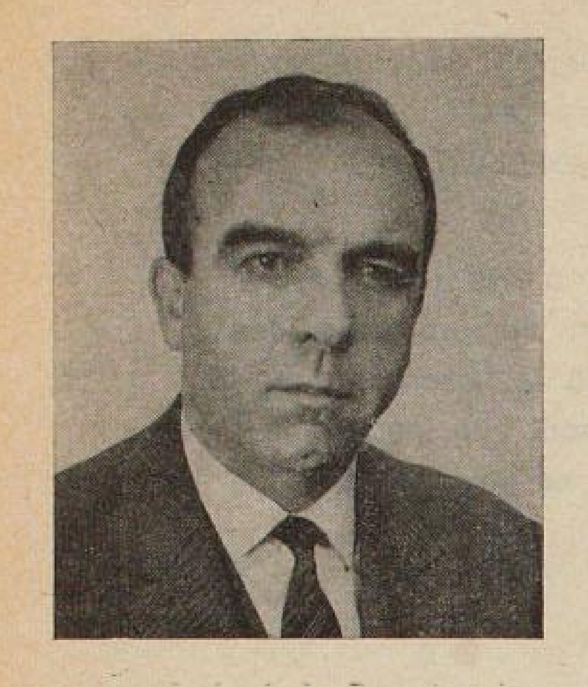
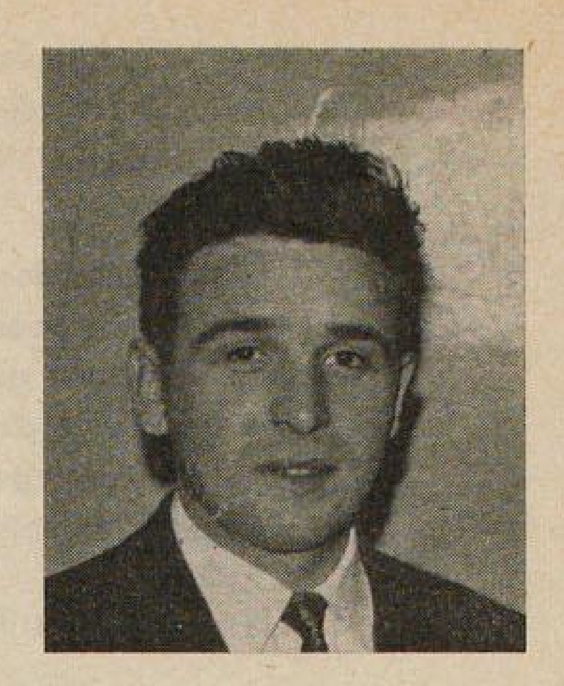


DÉPARTEMENT DE LA LOZÈRE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
du 23 Juin 1968

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION



Electrices, Electeurs,

Mes Chers Compatriotes,

A deux reprises, en 1962 et en 1967, vous m'avez déjà fait confiance et manifesté votre attachement.

J'ai toujours respecté vos convictions et défendu auprès du Gouvernement le département de la Lozère, afin d'obtenir pour ses habitants les moyens d'améliorer leurs conditions de vie.

Les événements que nous vivons depuis plusieurs jours dans notre pays, ont mis en danger l'unité nationale, les libertés des Français et la Civilisation même.

Les élections législatives du 23 Juin prochain vont vous permettre d'affirmer votre foi aux institutions républicaines, votre volonté de vivre et d'assurer votre avenir librement.

C'est pourquoi je viens, à nouveau, solliciter vos suffrages et vous demander de participer, avec moi, à l'œuvre de rénovation nationale qui va s'engager.

Mon suppléant, le Docteur Adrien DURAND, Conseiller Général et Maire de Châteauneuf-de-Randon, Lozérien comme moi est bien connu de vous, très informé des problèmes de notre département, il a déjà donné de nombreuses preuves de son activité. Il est prêt à me seconder dans la tâche entreprise au service des Lozériens et ensemble, nous œuvrerons pour le bien de notre Pays.

• SUR LE PLAN NATIONAL

Au cours des dernières législatures, les grandes options politiques du Gouvernement ont reçu mon approbation, de même que les programmes propres à assurer l'expansion économique et sociale.

Appartenant à la majorité gouvernementale et investi de sa confiance, nous nous présentons à vous comme CANDIDATS D'UNION POUR LA DÉFENSE DE LA RÉPUBLIQUE.

• POUR LE DÉPARTEMENT DE LA LOZÈRE

Connaissant les difficultés et les problèmes de mes compatriotes désireux de vivre sur le sol qui les a vus naître, j'ai orienté mon action vers ce but essentiel : **la prospérité et l'avenir de la Lozère.**

Les nombreuses interventions que j'ai faites à l'Assemblée Nationale et auprès du Gouvernement tout au long des six dernières années, étaient toutes en faveur des activités qui sont les vôtres : AGRICULTURE, COMMERCE, ARTISANAT, TOURISME, HOTELLERIE, TRANSPORTS, IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES.

La création des Zones de Rénovation Rurale, auxquelles notre département a été rattaché, répond aux nombreuses sollicitations qui ont été faites pour apporter une solution au problème des Pays de Montagne défavorisés par le climat ou par l'isolement. Le département de la Lozère est certain de bénéficier d'avantages très importants à ce titre, et nous souhaitons vivement que les mesures prises à cet égard puissent se concrétiser très rapidement et que l'effort entrepris se poursuive malgré les difficultés actuelles.

Nous poursuivrons notre action :

— pour obtenir des avantages sociaux en faveur des personnes âgées et leur permettre une vie normale,

— pour obtenir le relèvement de certaines catégories de salaires et assurer la sécurité de l'emploi pour l'ensemble des travailleurs,

— pour améliorer le pouvoir d'achat et permettre des conditions de vie meilleures,

— pour assurer le fonctionnement normal du syndicalisme, transformer les relations dans l'Entreprise et renforcer la dignité du travail salarié.

LES PROBLÈMES DE LA JEUNESSE NE NOUS ECHAPPENT PAS, DE MÊME QUE CEUX CONCERNANT LA RÉFORME DES STRUCTURES DE L'UNIVERSITÉ ET DE L'ENSEIGNEMENT. A cet effet, nous avons créé, au sein de la Commission des Affaires Culturelles, Familiales et Sociales, à l'Assemblée Nationale, un Groupe de Travail qui s'attachera, par une information objective basée sur la participation des Maîtres, des Etudiants et des Parents à résoudre les difficultés actuelles.

La dissolution de l'Assemblée Nationale était la seule façon de rendre la parole aux Français pour exprimer leur opinion et dénouer la crise ; c'est pourquoi, vous allez choisir ceux qui savent défendre l'ORDRE et la LÉGALITÉ. La brièveté de cette campagne électorale, ne nous permettra pas, comme nous l'aurions souhaité, de vous voir tous mais nous restons à votre disposition pour vous aider, en toutes circonstances, comme nous l'avons déjà fait.

Vous voudrez nous renouveler de façon éclatante la confiance que vous nous portez EN VOTANT MASSIVEMENT POUR NOUS DÈS LE PREMIER TOUR DES ELECTIONS LÉGISLATIVES.

Docteur Pierre COUDERC

Député sortant

Conseiller Général

Maire de St-Etienne-du-Valdonnez

Docteur Adrien DURAND

Conseiller Général

Maire de Châteauneuf-de-Randon

Candidats d'Union pour la Défense de la République

IMP. CHAPTAL - MENDE